

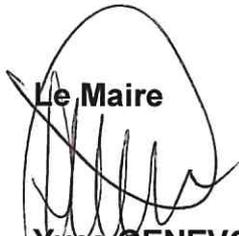


LA PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAUJANY AURA LIEU EN MAIRIE LE 22 SEPTEMBRE 2022 À 19H30

POINTS A L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 24 août 2022
2. Intercommunalité : Points sur les dossiers en cours
3. Domaine skiable
 - a. Concession de type délégation de service public pour l'exploitation des remontées mécaniques et du domaine skiable de la Commune de Vaujany : délibération sur le principe du recours à la délégation de service public / désignation de la personne habilitée à accomplir tous les actes rendus nécessaires par le déroulement de la procédure et à signer la convention
 - b. Concession de type délégation de service public pour l'exploitation des remontées mécaniques et du domaine skiable de la Commune de Vaujany : composition de la commission de délégation de service public "domaine skiable"
 - c. Convention de mise à disposition des biens indivis entre la Commune de Vaujany et le SIEPAVEO relatifs à la production de neige de culture : Approbation de l'avenant n°1
 - d. Société Publique Locale Oz-Vaujany : Modification des statuts
4. Commande Publique :
 - a. Lancement de la consultation pour l'acquisition d'un bus d'occasion
5. RH
 - a. Direction Station : création d'un emploi contractuel d'Assistante de communication pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
 - b. Pôle Enfance : poste d'Adjoint d'Animation à temps non-complet annualisé – Modification du temps de travail

Fait à la Mairie le 16 septembre 2022

Le Maire

Yves GENEVOIS